RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté, Egalité, Fraternité



Roger COURBATÈRE

# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 18 NOVEMBRE 1962

## ARRONDISSEMENT DE BRIVE

# CANDIDATS D'UNION DÉMOCRATIQUE



Marcel CHASTANET

## *Electrices, Electeurs,*

Les 81 communes de cet arrondissement ne nous permettront pas, d'ici le jour du scrutin, de nous faire connaitre de chacun de vous. Nous sommes donc amenés à nous présenter nous-mêmes, ce dont nous nous excusons.

Le candidat est Roger COURBATÈRE, Conseiller Général, Maire de BRIVE, Président de la Commission administrative du Centre Hospitalier, de l'Office Public d'Habitations à Loyer Modéré et du Syndicat Intercommunal d'Electrification.

Il est également Président de la Commission de l'Urbanisme et des Infrastructures du Comité Régional d'Expansion Economique et de Productivité "Marche-Limousin".

Le suppléant est Marcel CHASTANET, propriétaire-exploitant, Maire de SAINT-JULIEN-MAUMONT, titulaire de la Médaille de Vermeil départementale et communale, officier du Mérite Agricole, chevalier de la Légion d'Honneur, et Président de l'Amicale des Maires du canton de MEYSSAC.

**LES INSTITUTIONS. -** Nous pensons que le principe fondamental de nos institutions est la séparation des pouvoirs permettant de sauvegarder les libertés essentielles.

**Le Président de la République** doit être avant tout un arbitre dans la tradition d'un régime républicain, agissant principalement par sa présidence du Conseil des Ministres.

**Le Premier Ministre** doit être le véritable chef du Gouvernement, **responsable** devant le Parlement de la politique et du programme à mettre en œuvre par son équipe ministérielle.

**Ce Gouvernement durera la législature entière et aura ainsi le temps de mener à bien, pendant 5 ans, les tâches qu'il s'est données.**

En cas de motion de censure, ou en cas de question de confiance non approuvée, la dissolution de la Chambre des Députés intervient en même temps que le renvoi du Gouvernement.

**Le Parlement. -** La Chambre, élue pour 5 ans, doit soutenir et contrôler, pendant la même période, le Gouvernement choisi et composé d'hommes formant une équipe dont le programme à réaliser constitue le contrat de soutien.

Cette notion de continuité et de stabilité dans l'action gouvernementale et dans l'action du Parlement est essentielle.

Nous prenons l'engagement formel de soutenir le principe du gouvernement de législature qui, respecté depuis des siècles en Angleterre, y a fait ses preuves.

Outre ce rôle de contrôle et de soutien du Gouvernement, le Parlement discute et vote les lois et le budget de la Nation.

Indépendamment de sa mission législative, le Député, représentant d'un arrondissement d'une région dont il connait bien les besoins économiques et sociaux, a pour rôle de soutenir et défendre les intérêts des collectivités locales qu'il a la charge de représenter.

**AGRICULTURE. -** La situation paradoxale de l'agriculteur doit cesser.

Le secteur agricole représente le quart de la Nation et ne perçoit qu'un dixième du revenu national.

L'exode s'accroit même dans nos régions où l'augmentation de la population de la ville de BRIVE n'a pas compensé la diminution constatée dans nos campagnes. Et, pourtant, une campagne prospère est le gage d'une prospérité générale car BRIVE, chef-lieu du Bas-Limousin, vit des agriculteurs qui la fréquentent.

La loi d'Orientation Agricole qui a promis la **parité** n'est pratiquement pas en vigueur. Nous en exigeons l'application intégrale principalement par la régularisation des cours, l'organisation des marchés, le financement du stockage, **les ouvertures prudentes et progressives vers le Marché Commun.**

En même temps, l'agriculture doit se moderniser par le développement de l'enseignement agricole et la formation professionnelle. La dernière loi sur l'enseignement agricole ouvre des possibilités à l'application desquelles il faudra veiller dans notre région où seule fonctionne la belle école d'OBJAT-VOUTEZAC insuffisante pour notre population rurale.

Enfin, le retard dans l'équipement agricole justifie un énorme effort qu'il soit **individuel** dans les exploitations, l'habitat, l'expansion des surfaces à cultiver, leur mise en culture, l'assainissement total, l'amélioration du cheptel, ou **collectif :** eau, chemins, téléphone, force électrique.

Nous nous devons d'insister sur le problème de l'eau dont nos populations rurales ont tant souffert durant cette année par suite du manque de crédits permettant de réaliser les adductions indispensables.

Sur le plan social enfin, il faut que l'agriculteur atteigne le même niveau de vie que les autres citoyens, qu'il ne soit plus à la merci d'un accident ou d'une calamité et que la retraite qu'il percevra soit digne de son labeur.

Quelques problèmes particuliers nous tiennent à cœur : l'aide à apporter à nos planteurs de tabacs dont les récoltes ont été gravement touchées par le mildiou l'année dernière et qui rencontrent de graves difficultés dans l'acclimatation de nouvelles variétés ; la défense des petits viticulteurs familiaux que l'arrachage de quelques plants prohibés, révolte alors que cette opération est sans profit pour personne ; la reconstitution de la noyeraie dévastée par le gel, la grêle et la maladie.

Chacun doit songer que le bilan d'une exploitation agricole de nos régions s'équilibre à travers cette polyculture qui réclame tant de connaissances et de soins et dont il faut défendre toutes les composantes.

**ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. -** Leurs droits doivent être rétablis.

Le rapport constant, qui a été volontairement faussé, doit être honnêtement appliqué comme les promesses en avaient été faites.

**POLITIQUE ECONOMIQUE, FINANCIERE et SOCIALE. -** La réforme fiscale réclamée et promise est toujours attendue.

La suppression de la patente, archaïque et périmée, s'impose.

La création d'impôts nouveaux et modernes taxant à la source les productions principales : énergie, monopoles, industries, supprimerait toute fraude, simplifierait les comptabilités, assouplirait les contrôles et égaliserait les charges de tous.

La fiscalité départementale et communale doit être refondue sur les mêmes principes.

Sur le plan régional, au titre du Développement Economique et Social et d'Aménagement du Territoire, rien d'important n'a été pratiquement réalisé. La faute en incombe essentiellement à l'Etat, dont l'aide est insuffisante.

Or, l'Expansion Economique et Sociale, avec le classement de BRIVE et de sa région en zone de reconversion, est absolument indispensable pour assurer une industrialisation à partir de l'extension des industries déjà en place mais, aussi, par l'implantation d'industries nouvelles pour permettre, tant par la création d'emplois nouveaux que par une politique de hauts salaires, de stopper l'hémorragie de la main-d'œuvre vers les grands centres industriels.

Nous suivrons aussi avec attention l'étude et l'application du Statut de l'Artisanat qui intéresse au plus haut point l'économie de l'ensemble de notre région, qu'elle soit urbaine ou rurale.

**LE PROBLEME SCOLAIRE. -** Depuis plusieurs années, il aurait dû être tenu compte de la poussée démographique et de l'augmentation du taux de scolarisation. Les prévisions ont toujours été nettement insuffisantes, sinon inexistantes parfois.

Sur le plan national aussi bien que localement, et ceci est également vrai pour plusieurs agglomérations importantes de cet arrondissement, nous nous trouvons devant des problèmes insolubles : manque de locaux, manque de maîtres à tous les degrés.

Il ne peut y être porté remède que par une politique hardie de subventions pour les constructions scolaires et une revalorisation de la fonction enseignante.

L'éducation et l'instruction de tous les enfants de tous les milieux sociaux est une option rentable pour l'avenir de la Nation, son développement économique et son prestige dans le Monde.

**POLITIQUE ETRANGERE. -** La France doit faire entendre sa voix.

Elle n'a pas à être muette dans le concert des alliances, elle doit défendre ses points de vue, elle doit batailler pour ses intérêts, mais elle n'a pas à manifester à tout propos et même hors de propos sa mauvaise humeur contre les puissances amies avec lesquelles la raison et la tradition lui commandent de rester étroitement unie.

Cette diplomatie a pour but de créer une véritable Europe dotée de structures politiques solides, une Europe fédérée où les anciens états se fondront dans une Unité nouvelle.

La solution de tous les grands problèmes de notre temps dépend de cette construction. Elle permettra aux pays du vieux continent de se mettre au niveau des deux colosses du monde actuel et de faire face à la gigantesque révolution matérielle qui est en train de transformer le monde.

Cette diplomatie, enfin, a pour objectif le maintien de la Paix dans une "coexistence pacifique" avec l'Est.

Dans cette question vitale, il semble qu'on sert mieux la Paix par la franchise, par la solidarité totale avec ses alliés en fixant, d'accord avec eux, les limites dans lesquelles une entente est possible que par l'ambiguité, les excès de fermeté en paroles et les accès d'humeur qui peuvent faire douter finalement de la confiance qu'on accorde aux alliances qu'on a soi-même signées.

## *ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,*

**Nous sommes de chez vous et avec vous.**

**Nous nous présentons à vos suffrages comme Candidats d'UNION DÉMOCRATIQUE.**

**C'est dès le premier tour que nous vous demandons de nous exprimer votre confiance.**

***VIVE L'ARRONDISSEMENT DE BRIVE !*** ***VIVE LA RÉPUBLIQUE !***

**Roger COURBATÈRE**

*Remplaçant éventuel :*

**Marcel CHASTANET**

VU : Les Candidats.

Georges MICHEL - Imp. - Brive